

RENOUVELER UN TALUS PLANTÉ

Renouveler les arbres / Restaurer le talus

Les talus plantés sont des structures paysagères emblématiques du pays de Caux et sont essentiels pour préserver sa biodiversité. Il est important de les conserver et de les restaurer, notamment en assurant le renouvellement de leurs arbres. L'anticipation des abattages, la replantation de jeunes arbres et l'accompagnement de la régénération naturelle sont des pratiques à favoriser. S'il ne peut pas être évité, l'abattage doit systématiquement être suivi d'une replantation pour conserver le caractère boisé du lieu. Quant au talus, il peut faire l'objet de restaurations pour accueillir de nouvelles plantations.



↑ Exemple de régénération naturelle : de jeunes arbres et arbustes poussent entre les vieux arbres sur un talus rustique.



↑ Exemple de régénération « jardinée » : un jeune arbre vigoureux a été conservé sur un talus structuré par une haie taillée.



↑ Exemple de regarnissage d'un alignement : de jeunes hêtres ont été plantés densément entre les arbres restants de l'alignement.

1. Renouveler les arbres

Le mode de renouvellement d'un alignement d'arbres sur talus dépend de l'état sanitaire des arbres et du type de haie souhaité à long terme. Si leur dangerosité est avérée, les arbres vieillissants doivent être abattus (**voir fiche « Préserver la santé des grands arbres »**). La replantation de jeunes arbres assure alors le maintien du caractère boisé du talus. **On peut distinguer deux modes de renouvellement des talus plantés : soit progressivement, au gré des abattages ponctuels, soit en une seule fois, si l'alignement est très dégradé et doit être abattu dans son ensemble.**

- **À savoir : la replantation de talus classés Espaces Boisés Classés est obligatoire.**

➔ Renouveler progressivement par une « gestion jardinée »

Régénération naturelle et regarnissage assurent un renouvellement du patrimoine arboré en continu. Tout au long de sa vie, la haie se compose de jeunes arbres, voire de semis, qui côtoient des arbres déjà arrivés à maturité.

- **La régénération naturelle**

Inspirée de la gestion forestière, cette technique utilise le cycle naturel de reproduction des arbres existants. Elle est économique et permet d'obtenir des jeunes plants vigoureux (pas de stress lié à l'arrachage).

- **Dès que de jeunes arbres issus de semis sont présents sur le talus, sélectionner les sujets bien droits, selon la densité voulue.**

- Jusqu'à ce qu'ils atteignent environ 3 m de haut, **supprimer la végétation concurrente à proximité directe, notamment les arbres, arbustes et ronces.**

- Tout au long de leur développement, **réaliser les tailles de formation et d'entretien (voir fiche « Former et entretenir les arbres et arbustes »).**

- **Astuces :** des plantations complémentaires peuvent permettre de varier les essences ou d'augmenter la densité d'arbres. Les jeunes plants peuvent également être transplantés, à l'automne, en période de repos végétatif, pour une meilleure répartition des arbres à terme.

- **Le regarnissage**

Cette technique consiste à planter de jeunes arbres dans les trouées ouvertes par les sujets abattus. Elle est à envisager en l'absence de régénération naturelle. Les arbres restants doivent être assez espacés ou élagués en partie basse pour ne pas trop ombrager le talus. Sinon, privilégier les essences d'ombre (hêtre, tilleul, alisier...). Un apport de terre végétale et une reprise du talus entre les arbres est préférable, notamment si les souches sont nombreuses (voir ci-après).



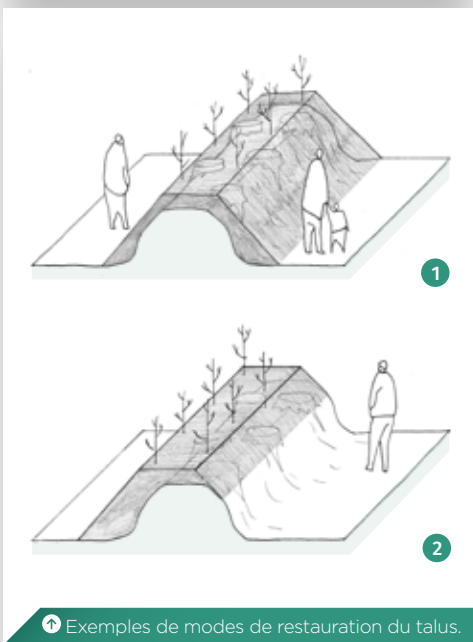
↑ Exemple d'anticipation d'un abattage de hêtraie vieillissante sur talus par la plantation d'alignements à plat.



↑ Exemple de replantation d'une hêtraie sur le modèle des talus cauchois du XIX^e siècle.

À SAVOIR

Si un champignon lignivore très actif (polypores, armillaire ou ustuline) était présent sur les arbres abattus, il faut attendre 2 à 3 ans avant de replanter entre les souches et opter pour une autre essence d'arbres, pour éviter la transmission du champignon aux racines des jeunes plants.



↑ Exemples de modes de restauration du talus.

➔ Anticiper les abattages

La coupe rase de vieux alignements d'arbres est traumatisante pour le paysage. Or, elle peut être anticipée. Si l'emprise foncière est suffisante, une haie (ou un alignement) peut être plantée à plat en retrait du talus. Dès que sa hauteur sera suffisante, les arbres du talus pourront être abattus et replantés. La haie à plat protégera les jeunes arbres replantés sur le talus tout en assurant le caractère boisé du lieu.

- Planter la haie ou l'alignement en recul d'environ 10-15 m (à adapter en fonction de l'exposition et du développement des arbres du talus existant).

➔ Replanter un alignement complet

Après l'abattage complet d'un alignement devenu dangereux, de jeunes arbres et/ou arbustes doivent être replantés. La future haie (ou alignement) présentera une certaine homogénéité, étant constituée d'arbres et d'arbustes de même âge plantés en une fois. Ce mode de gestion permet de recréer des alignements réguliers ou des haies mixtes, composées d'arbres et d'arbustes. Pour maintenir le caractère boisé du talus, l'idéal est de replanter un arbre de haut-jet régulièrement, selon une densité adaptée au site. La diversification des essences est également à favoriser pour assurer la résistance de la haie (ou alignement) aux problèmes sanitaires et aux aléas climatiques.

- Pour savoir quels types de végétaux peuvent être plantés, voir les fiches « Liste des essences locales » et « Quel type de haie planter ? ».
- Pour connaître les conseils pratiques liés à la plantation, la formation et l'entretien des arbres et arbustes, voir également l'ensemble de fiches ARBRES ET ARBUSTES.

2. Restaurer le talus

➔ Faut-il dessoucher ?

Conserver autant que possible le talus existant et éviter le dessouchage. Plus économique, cela assure la conservation des écosystèmes en place et la stabilité du talus.

➔ Comment planter sans dessoucher ?

Pour assurer le bon développement des jeunes plantations, il est conseillé de faire un apport de terre végétale sur le dessus du talus en couche d'au moins 30 cm. De la terre végétale peut être prélevée en découpant superficiellement le sol le long du talus, ou dans les fossés où elle sera plus riche en matière organique. Éviter ces opérations si des arbres âgés ont été conservés sur le talus pour ne pas abîmer leurs racines.

3 solutions sont possibles selon l'état du talus et la densité des souches :

- Planter sur le talus existant : décompacter le sol en place, ouvrir un trou de plantation qui sera rempli de terre végétale enrichie ou de terreau.
- Restaurer le talus existant par un apport de terre végétale conséquent (1).
- Créer un nouveau talus adossé au talus existant (2).

➔ Quelles dimensions donner au talus ?

Traditionnellement, les fossés cauchois n'ont pas de dimensions fixes. Leur largeur peut varier de 0,90 à 1,20 m au sommet, de 3,60 à 4,50 m à la base, pour une hauteur de 1,80 à 2,20 m environ (d'après Toustain de Frontebosc, agronome du XVIII^e siècle). Aujourd'hui, pour assurer la bonne stabilité du talus tout en optimisant son emprise au sol, les proportions conseillées sont :

- des pentes de 45 à 60° sur 1 à 2 m de hauteur.
- une largeur du sommet fonction du nombre de rangs d'arbres à planter : 0,80 m minimum pour un alignement simple, 1,20 m minimum pour un alignement double.
- Conseil : pour stabiliser les pentes et limiter l'érosion, semer sur les flancs du talus un mélange de graminées et de trèfle blanc (environ 50 g/m²).
- Voir fiches « Créer un talus » et « Entretien et protéger un talus ».

➔ VOIR FICHES

- Liste des essences locales
- Quel type de haie planter ?
- Fiches ARBRES ET ARBUSTES
- Fiches TALUS

➔ POUR ALLER PLUS LOIN

- Fiches Paysage CAUE76 : www.caue76.fr

➔ AIDES DU DÉPARTEMENT

- Aides pour la restauration de talus plantés (travaux de terrassement, achat des plants, paillage...).
- Guide des aides : www.seinemaritime.fr